

Direction des Ressources humaines

DIRECTRICE/TEUR DE L'EAJE FRANCH'BAMBINS

Commune de l'Ouest lyonnais, FRANCHEVILLE, 15 000 habitants environ, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à la qualité de vie de ses habitants. Reconnue Ville fleurie, Ville active et sportive, Francheville est notamment dotée de trois établissements municipaux d'accueil du jeune enfant, d'un relais accueil petite enfance et d'un lieu accueil enfants parents. L'EAJE Franch'Bambins est situé dans le quartier du Châter (1, allée de l'Aubier). Il dispose d'une capacité totale de 40 berceaux pour une équipe pluridisciplinaire de 15 agents environ et a été entièrement rénové à l'été 2021.

La/le directrice/teur d'EAJE est chargé(e) de la gestion administrative, financière, pédagogique et humaine de l'établissement dont il/elle est responsable.

Il/Elle apporte un conseil technique aux élus.

il/Elle encadre une équipe pluridisciplinaire d' EJE, d'auxiliaires de puériculture et d' assistantes petite enfance.

Ses missions:

- Accueillir et informer les familles en recherche d'un mode d'accueil ou/et utilisatrices du service.
- Concevoir, animer, et mettre en œuvre le projet d'établissement.
- Gérer administrativement et financièrement l'établissement en lien avec les services concernés.
- Manager l'équipe pour mener à bien les projets.
- Garantir le bien-être et la santé des enfants accueillis.
- Optimiser le fonctionnement de l'EAJE en accord avec le CEJ, puis la CTG.
- Accueillir et évaluer les élèves, futures professionnelles.
- Participer au maillage partenarial sur le territoire (PMI, écoles maternelles, réseau,....)
- Tenir la régie de recettes de l'établissement.
- Accueillant(e) L.A.E.P.

Profil souhaité :

La/le candidat(e) doit être titulaire du Diplôme d'Etat de puéricultrice.

Nous recherchons chez la/le candidat(e) les qualités suivantes:

- discrétion
- confidentialité
- maîtrise de soi et diplomatie
- réactivité face aux situations
- sens du travail en équipe

Temps de travail et particularités :

- horaires réguliers pouvant être décalés sur une amplitude d'ouverture de 7 h 30 à 18 h 45
- disponibilités
- réunions mensuelles en soirées, temps festifs en direction des familles